

## DÉPART

Parking de la salle des fêtes

- 1 Remonter la rue de la forêt en direction de la rue René Dhal que l'on prend à droite.  
Après quelques mètres traverser au niveau du passage pour piétons et prendre la sente aux Demoiselles.
- 2 Prendre à Gauche le GRP sur quelques mètres.
- 3 Puis le laisser pour emprunter sur la droite le nouveau chemin que l'on suit tout droit jusqu'à Saint-Illiers-le-Bois.
- 4 Ouvrir et refermer la barrière en arrivant dans le village. Traverser la D114 pour aller en face et prendre à gauche la rue du Vieux Puits (contourner le café par l'arrière).  
Traverser la rue de la mairie et continuer la rue du Vieux Puits.  
Prendre à droite la rue Dauphiné sur quelques mètres puis prendre à gauche la sente des écoliers.
- 5 Rejoindre la rue Gaillard que l'on prend à gauche puis à droite, prendre le chemin de l'église.  
Traverser le cimetière et rejoindre le chemin du Bois Talbot.  
Prendre à droite la rue d'En Bas que l'on suit jusqu'à la Place des Tilleuls.
- 6 Suivre la rue Coger et rejoindre le chemin. Continuer tout droit en laissant un chemin à droite.
- 7 Traverser le Ru de la Fieffe et continuer toujours tout droit.
- 8 Prendre le chemin à droite et rejoindre la D114 que l'on traverse rejoindre le Hamel par la Guidonnerie (en allant toujours tout droit).
- 9 Rejoindre le parking du Prieuré. Prendre à droite la rue de la Sergenterie.  
A gauche la rue des Écoles, à droite la rue Lecomte Denis puis à gauche rejoindre le centre et traverser le parc à droite pour rejoindre le parking de la salle des fêtes.

## SUR LES CHEMINS DE BRÉVAL...

”Le randonneur ne laisse derrière lui que l’empreinte de ses semelles.”

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne.
- Se renseigner sur les périodes et jours de chasse.
- Tenir les chiens en laisse.
- Ne rien jeter, emporter ses déchets.
- Ne pas allumer de feu.
- Respecter les propriétés privées.
- Rester sur les chemins.
- Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret.
- Rester prudent lors de franchissement d'axes routiers.
- Observer en tout lieu et toute circonstance le code de la route.

SUR LES CHEMINS DE BRÉVAL

# DE BRÉVAL À ST ILLIERS-LE-BOIS

En prenant la sente aux demoiselles

Balisé en bleu : 7,8 km

PARCOURS N°

4



